# Créer, paramétrer et suivre des sessions « individuelles »

## Guide pour les gestionnaires

Version du 21/01/2021

Remarque importante : les sessions individuelles ne sont pas activées par défaut sur les plateformes. Si vous souhaitez bénéficier de la fonctionnalité, merci de contacter l'équipe support qui pourra activer l'option et vous accompagner dans sa prise en main.

# Avant de démarrer

## Qu’est-ce qu’une session de formation ?

Rappel : une **session de formation** est l'organisation d’**activités et ressources pédagogiques** pour **une période donnée** à destination d’un public d'apprenants**, cette période d’accès n’étant pas personnalisable en fonction des apprenants.**

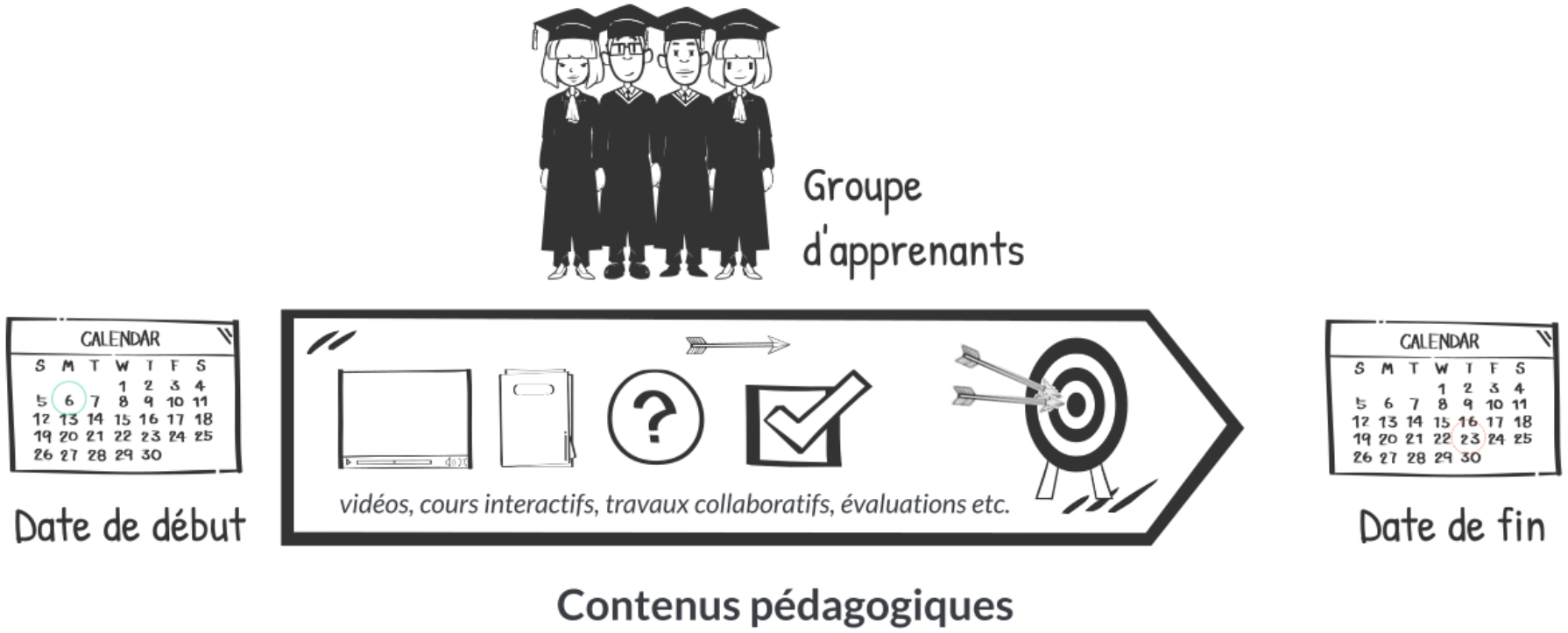

# Avant de démarrer

## Qu’est-ce qu’une session de formation **individuelle** ?

Une **session de formation individuelle** permet de définir une **durée pendant laquelle la session est accessible** pour un apprenant ou un groupe d’apprenants, à compter de la **date de son inscription**.

Date de début

= date d’inscription de l’apprenant 1

Date de fin

= date d’inscription de l’apprenant 1
+ durée définie dans les paramètres de la session

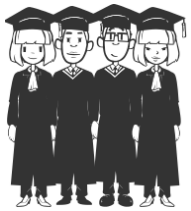

Date de début

= date d’inscription du groupe d’apprenant 2

Date de fin

= date d’inscription du groupe d’apprenant 2
+ durée définie dans la session individuelle

# Créer, paramétrer et suivre des sessions « individuelles »

1. Pré-requis : créer un parcours d'activités
2. Créer la session individuelle
3. Ajouter le parcours d'activité
4. Inscrire des apprenants
5. Suivre les apprenants

# Créer, paramétrer et suivre des sessions « individuelles »

1. Pré-requis : créer un parcours d'activités
2. Créer la session individuelle
3. Ajouter le parcours d'activité
4. Inscrire des apprenants
5. Suivre les apprenants

# Pré-requis : créer un parcours d'activités

- Le contenu d'une session individuelle est défini dans un parcours d'activités que l'on peut créer :
  - **à partir d'une session existante** depuis « Sessions de formation »
  - de zéro dans un **nouveau parcours** depuis « Parcours d'activités »

- A ce parcours peuvent être associés :
  - **Une planification dynamique** qui permet de définir des **dates d'apprentissages relatives** et progressives dans le temps (par exemple : la séquence 2 sera accessible 5 jours après la date de démarrage de la séquence 1 et durera 5 jours)
  - **Des objectifs de formation** qui permettent de créer des **parcours conditionnels** en fonction de la réalisation de certaines activités (par exemple : la séquence 2 sera accessible si l'autoévaluation de la séquence 1 a été jouée)

# Créer un parcours d’activités

## à partir d’une session existante depuis « Sessions de formation »

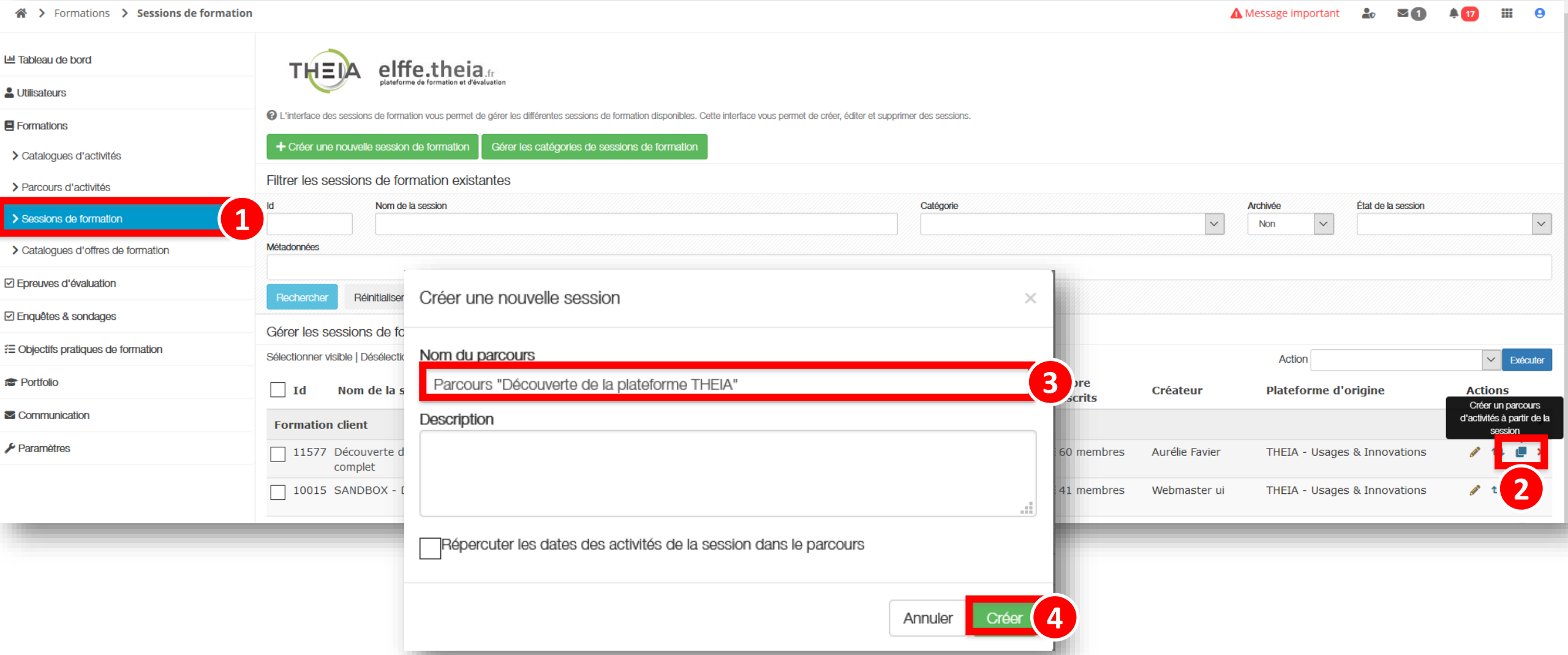

# Créer un nouveau parcours d’activités

## depuis le menu « Parcours d’activités »

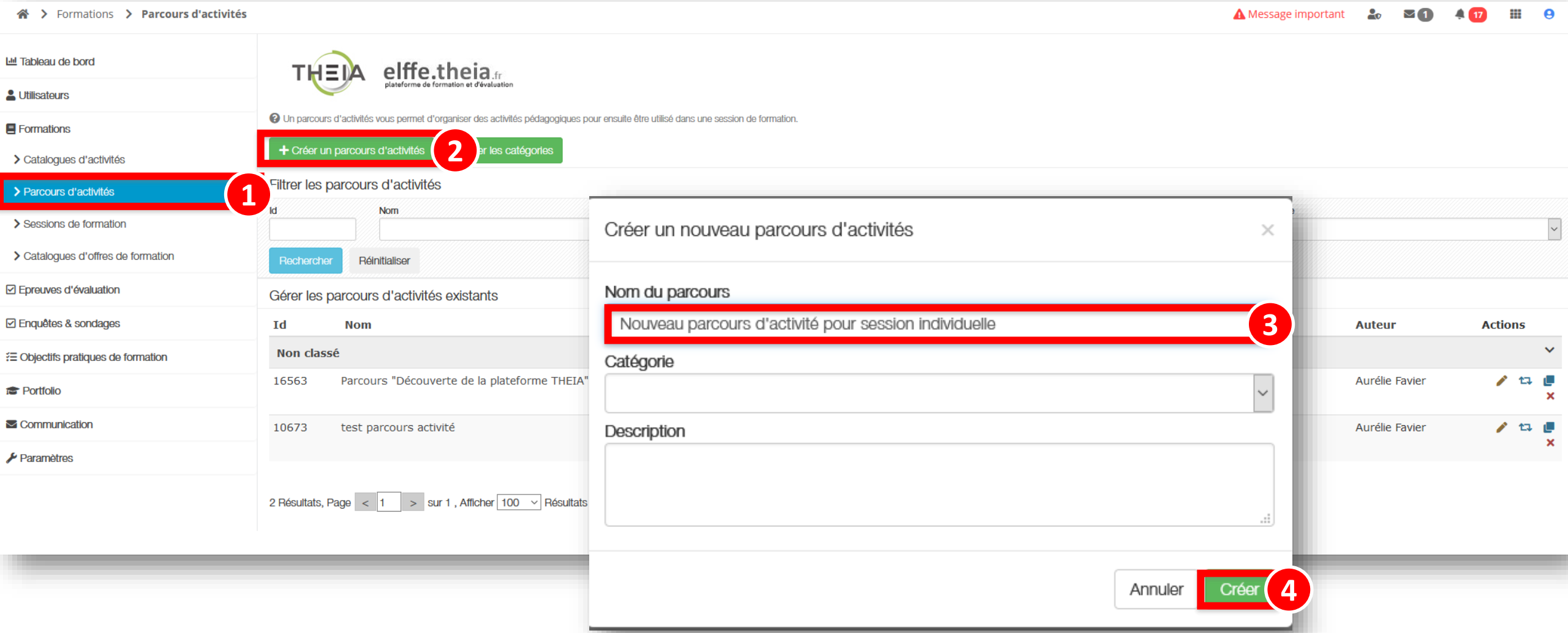

# Éditer le parcours d’activités

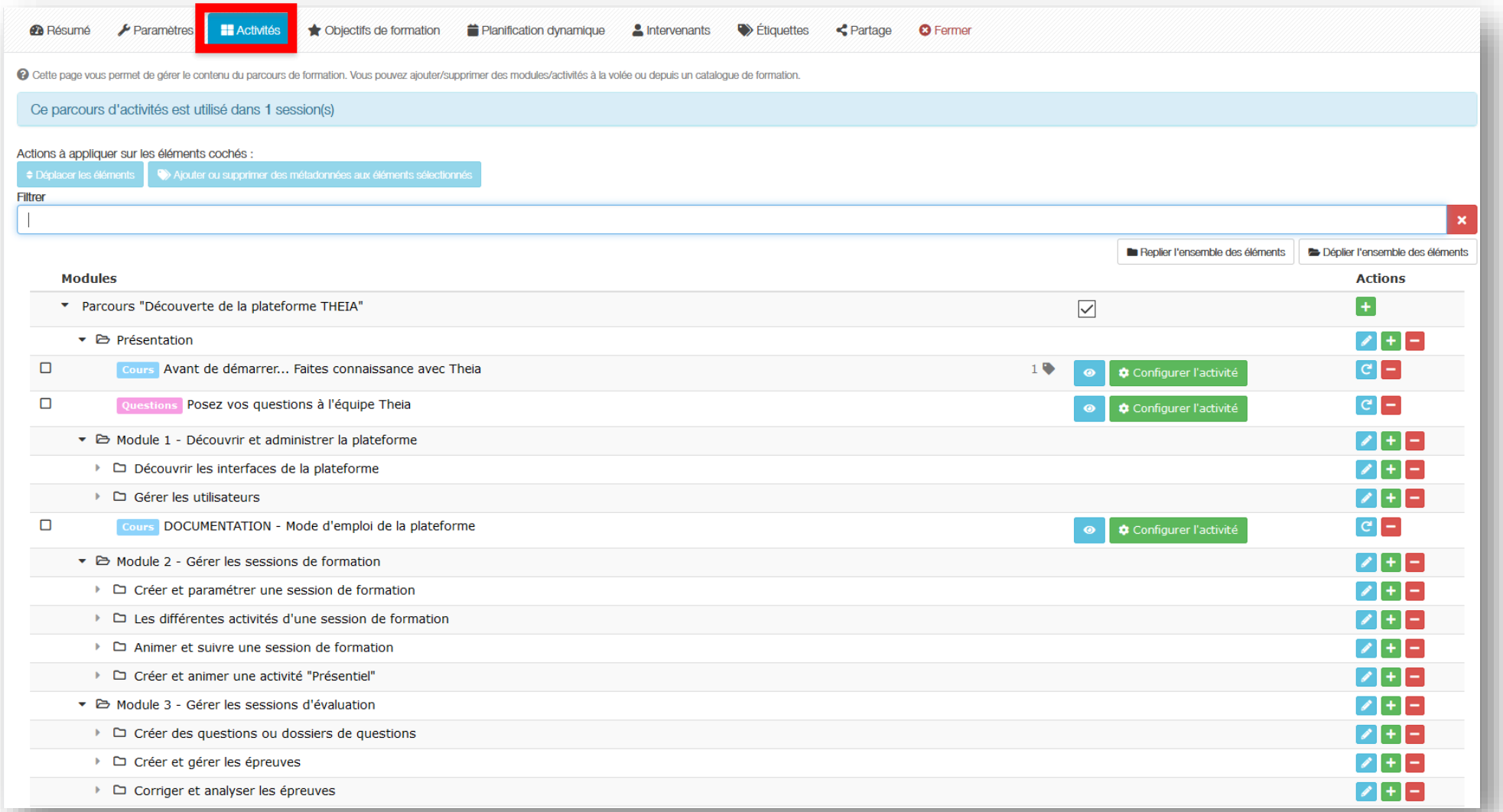


Si le parcours a été créé à partir d’une session, vous retrouvez le programme dans **l’onglet « Activités ».**

La **création et la modification des activités** se fait de la même façon que la création du programme d’une session de formation, via l’onglet « Activités » dans lequel on peut ajouter des sous-modules, des groupes d’activités et des activités.

*Voir le guide « GUIDE PAS à PAS : Créer et organiser des sessions de formation »*

# Éditer les objectifs de formation

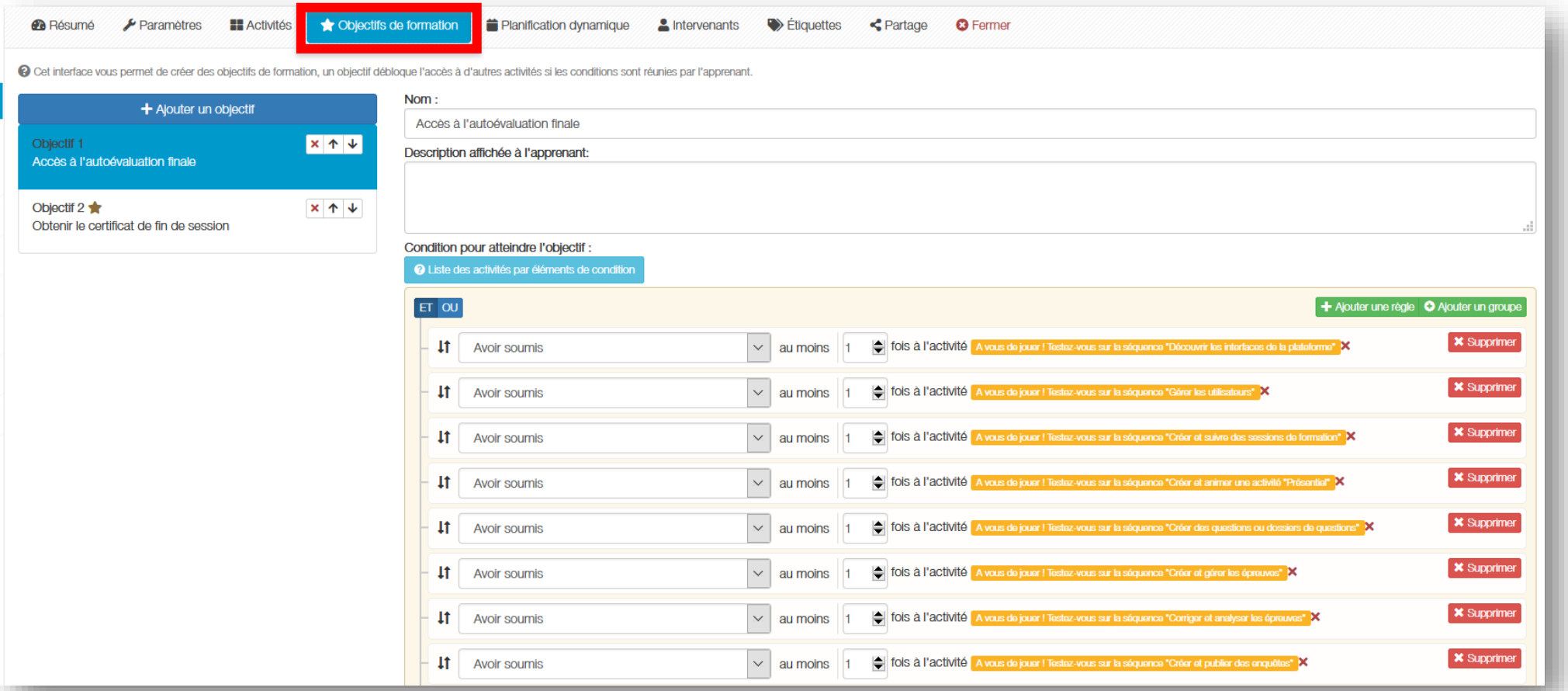


Si le parcours a été créé à partir d'une session et qu'il contenait des objectifs de formation, ceux-ci sont conservés.

La **création et la modification des objectifs de formation** se fait de la même façon que pour une session de formation classique, via l'onglet « Objectifs de formation ».

*Voir le guide « GUIDE PAS à PAS : Sessions de formation avec parcours conditionnel »*

# La planification dynamique (1/2)

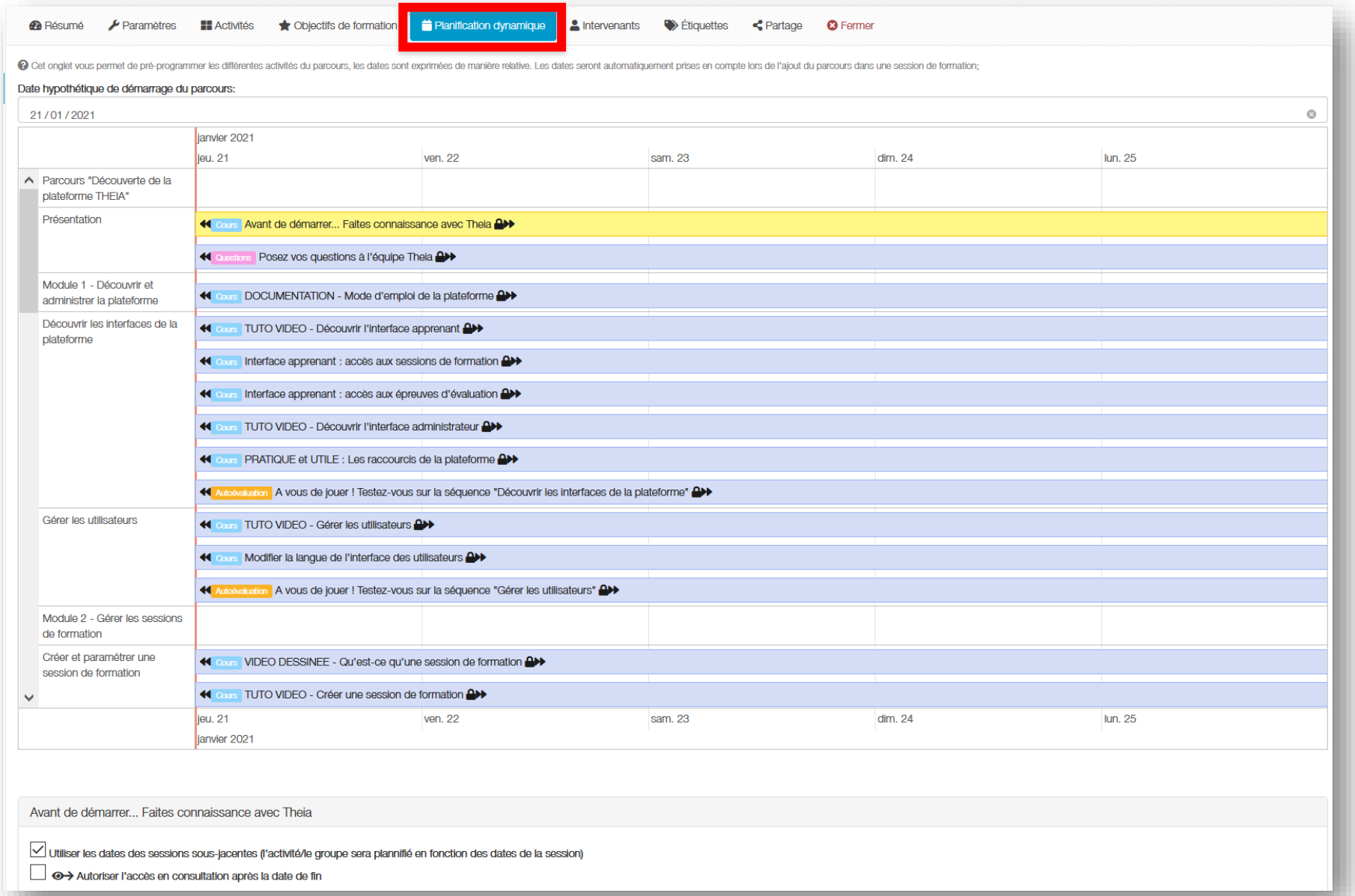


Les parcours d'activités fonctionnent selon une **planification dynamique : en fonction de la date de démarrage, les paramètres d'accès s'appliqueront aux activités.**

**Par défaut**, toutes les activités seront accessibles pendant la durée de la session (ou selon les conditions définies par les objectifs de formation).

**Dans le cas de sessions individuelles**, cela signifie donc que si la session doit durer 1 mois, les activités seront accessibles 1 mois à compter de l'inscription de l'apprenant.

# La planification dynamique (2/2)

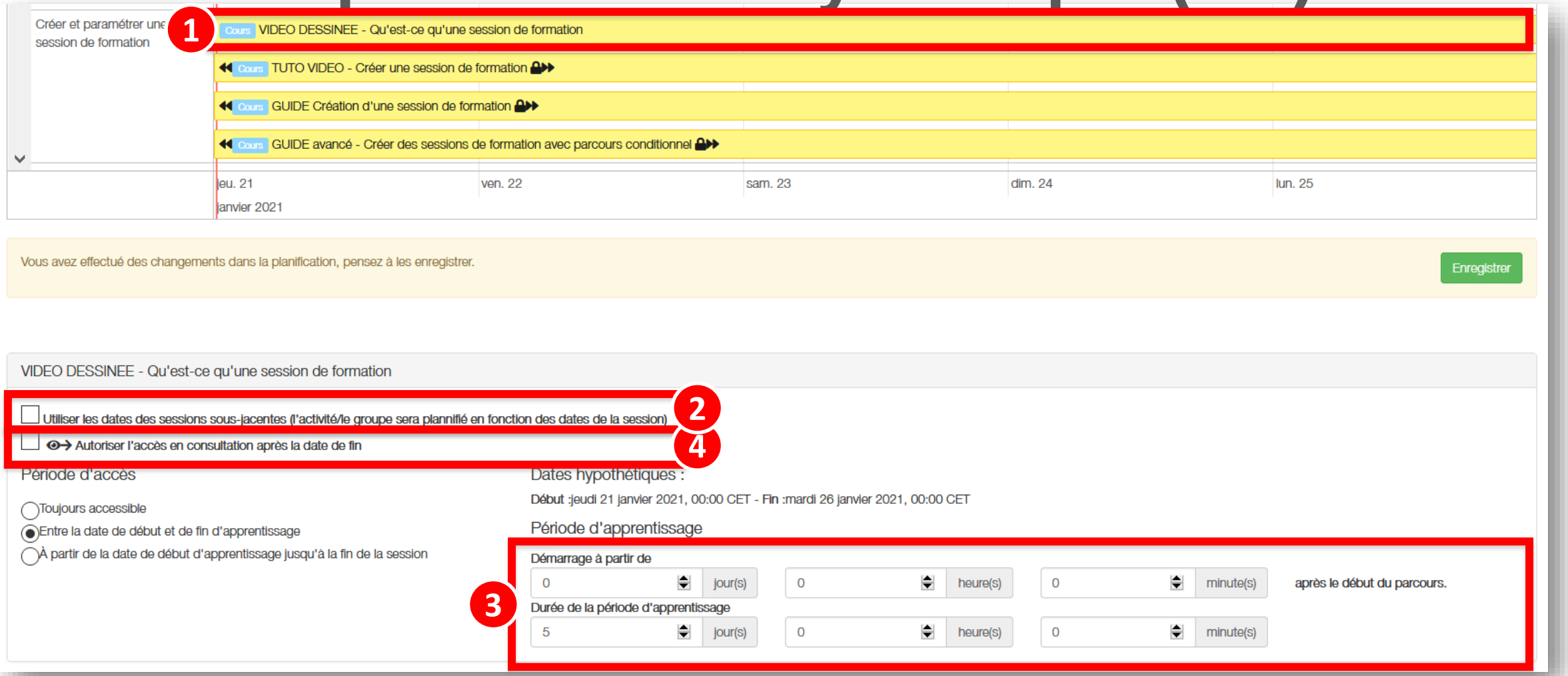


Pour chaque activité sélectionnée **(1),** il est possible de **définir des périodes d'accès spécifiques** en **décochant** « Utiliser les dates des sessions sous-jacentes » **(2)** puis en renseignant **(3)** :

- Une date de démarrage postérieure à la date de démarrage de la session, en indiquant une durée après laquelle l'activité sera accessible
- Une durée spécifique d'accès après laquelle l'activité ne sera plus accessible, même si la session l'est toujours.

A noter : penser à cocher « Autoriser l'accès en consultation après la date de fin » **(4)** dans le cas d'activités comme les questions, les travaux etc. pour lesquelles les apprenants doivent pouvoir accéder aux réponses ou aux notes laissées par les responsables d'activités même s'ils ne peuvent plus déposer leurs travaux.

# Créer, paramétrer et suivre des sessions « individuelles »

1. Pré-requis : créer un parcours d'activités
2. Créer la session individuelle
3. Ajouter le parcours d'activité
4. Inscrire des apprenants
5. Suivre les apprenants

# Créer une session individuelle

## depuis « Sessions de formation »

# Créer une session individuelle

## depuis « Sessions de formation »

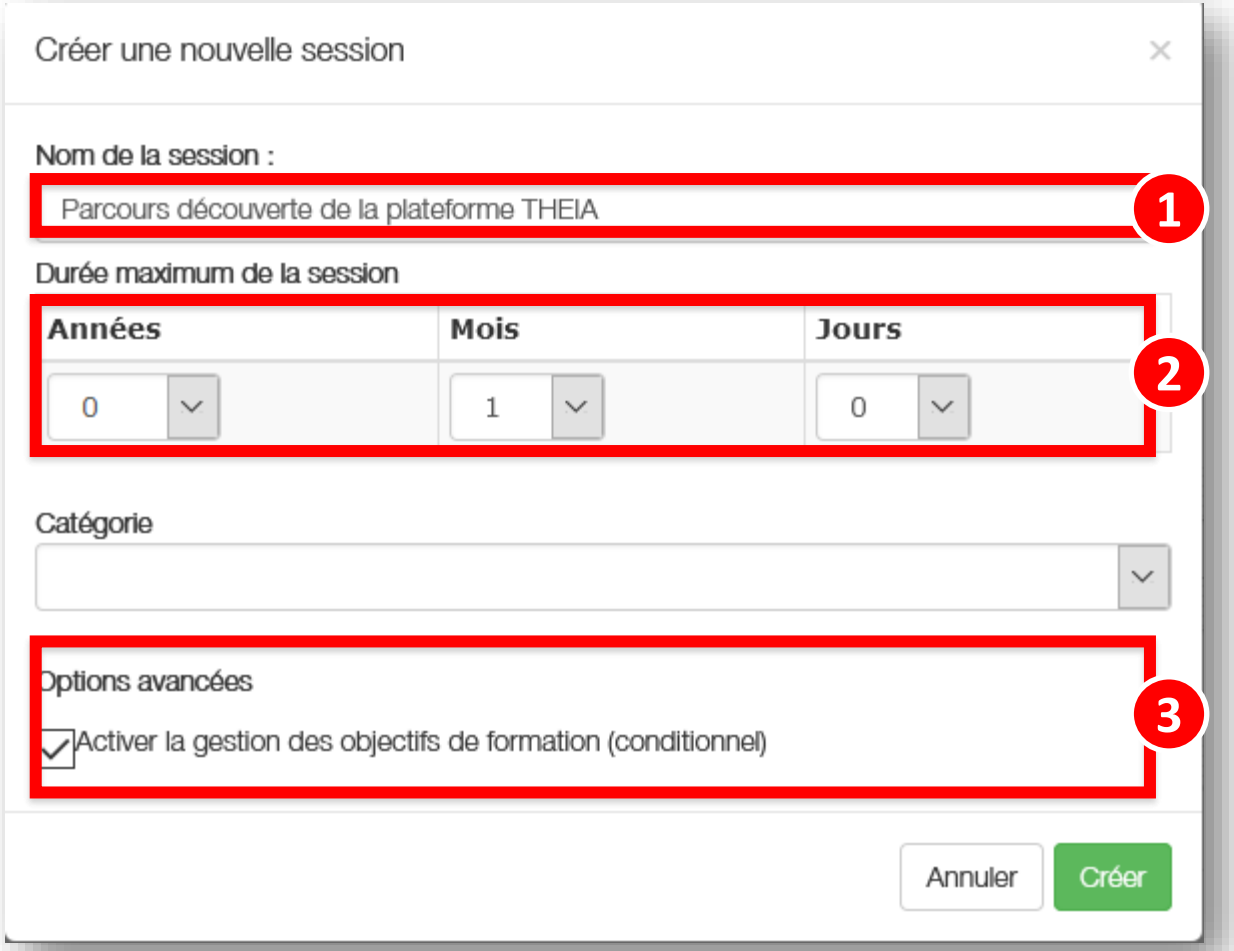


Au moment de la création de la session, la durée de celle-ci est indiquée et permettra de **restreindre la période d'accès aux apprenants inscrits à compter de leur date d'inscription selon cette durée**.

Cette durée peut ensuite être modifiée depuis **la page « paramètres »** de la session.

A noter : si le parcours comporte des **objectifs de formation**, bien penser à cocher la case « Activer la gestion des objectifs de formation (conditionnel) ».

# Créer, paramétrer et suivre des sessions « individuelles »

1. Pré-requis : créer un parcours d'activités
2. Créer la session individuelle
3. Ajouter le parcours d'activité
4. Inscrire des apprenants
5. Suivre les apprenants

# Ajouter le parcours d'activité

## à la session individuelle

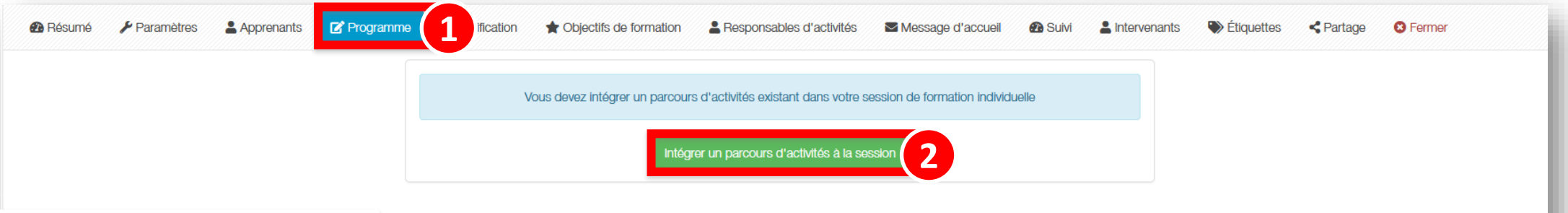


Une fois la session individuelle créée, il est nécessaire **d'intégrer le parcours d'activités créé au préalable**.

C'est ce qui va permettre de récupérer le contenu du programme, les paramètres de planification dynamique ainsi que les objectifs de formation pour les parcours conditionnels.

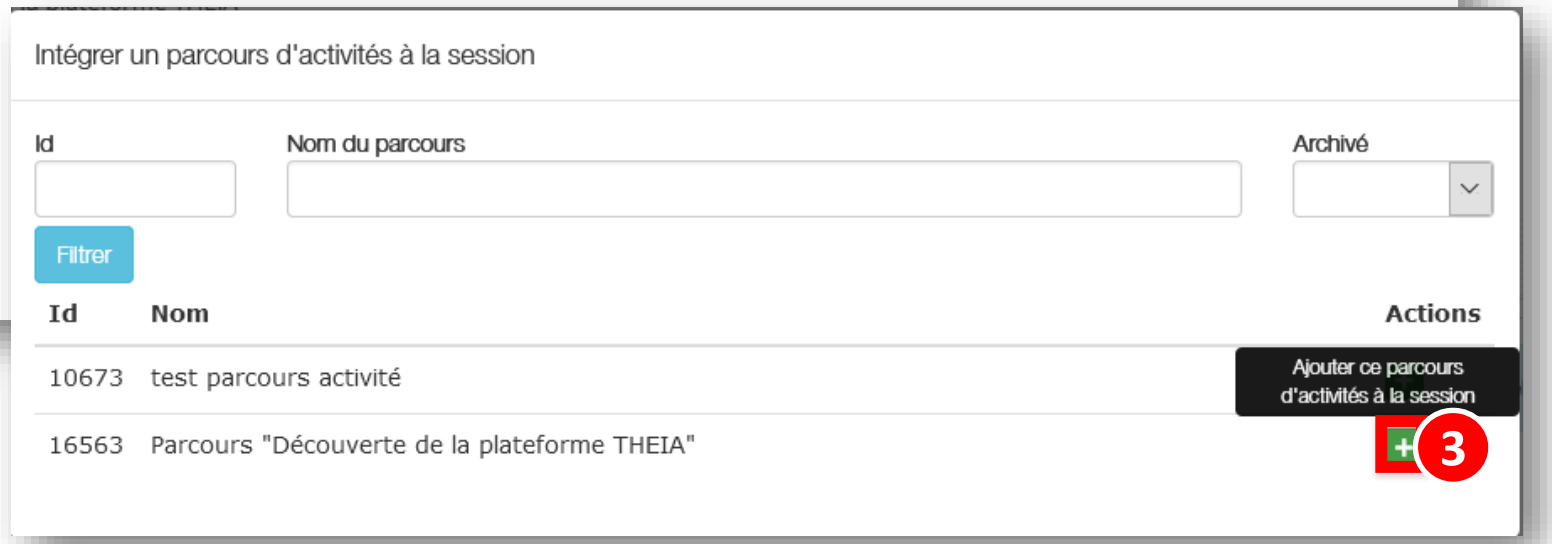

# Ajouter le parcours d’activité

## à la session individuelle

Une fois le parcours intégré, on retrouve le programme que l’on peut visualiser (mais pas modifier, pour cela il est nécessaire d’éditer le parcours utilisé depuis « Parcours d’activité »).

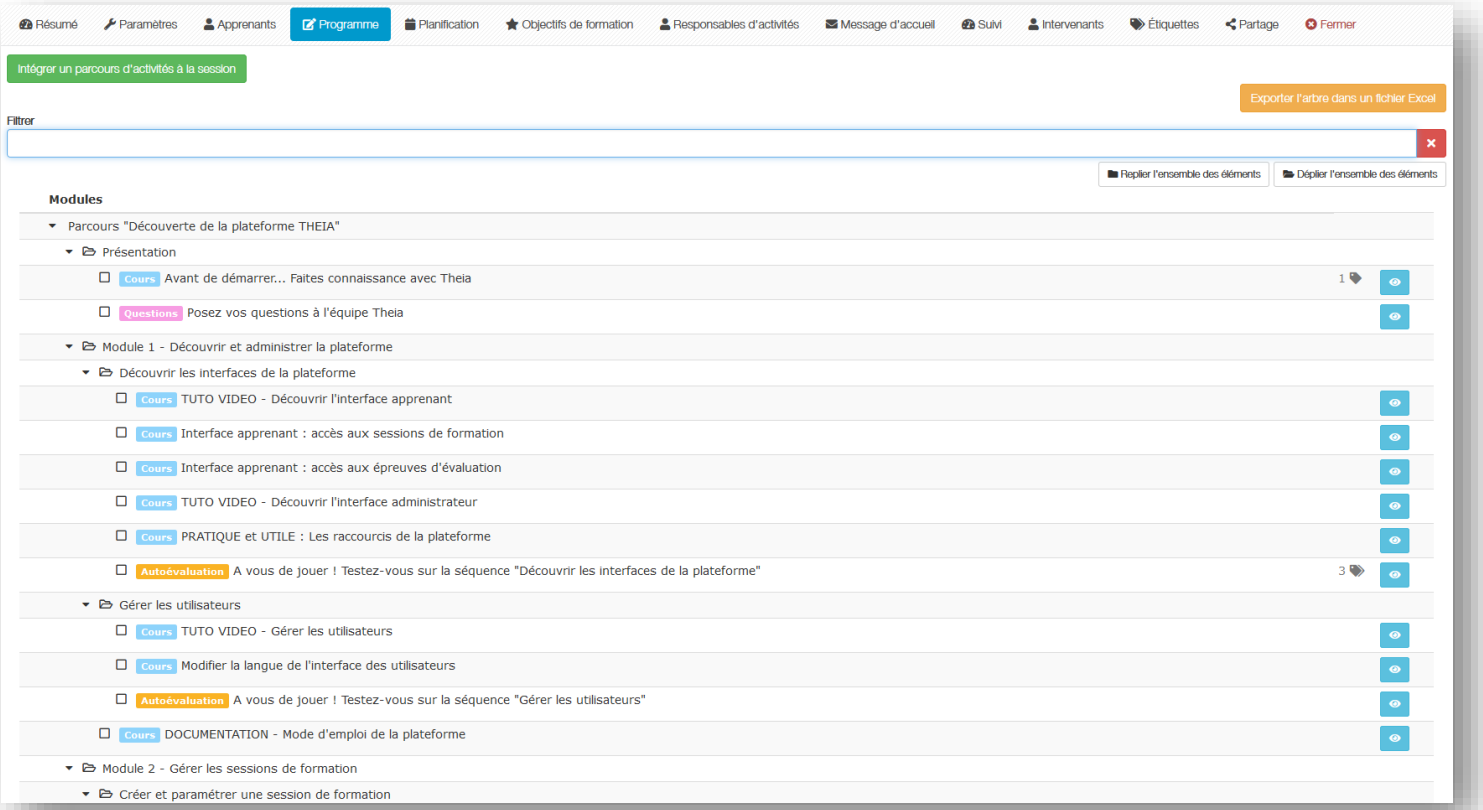

# Créer, paramétrer et suivre des sessions « individuelles »

1. Pré-requis : créer un parcours d'activités
2. Créer la session individuelle
3. Ajouter le parcours d'activité
4. Inscrire des apprenants
5. Suivre les apprenants

# Inscrire des apprenants

## à une session individuelle

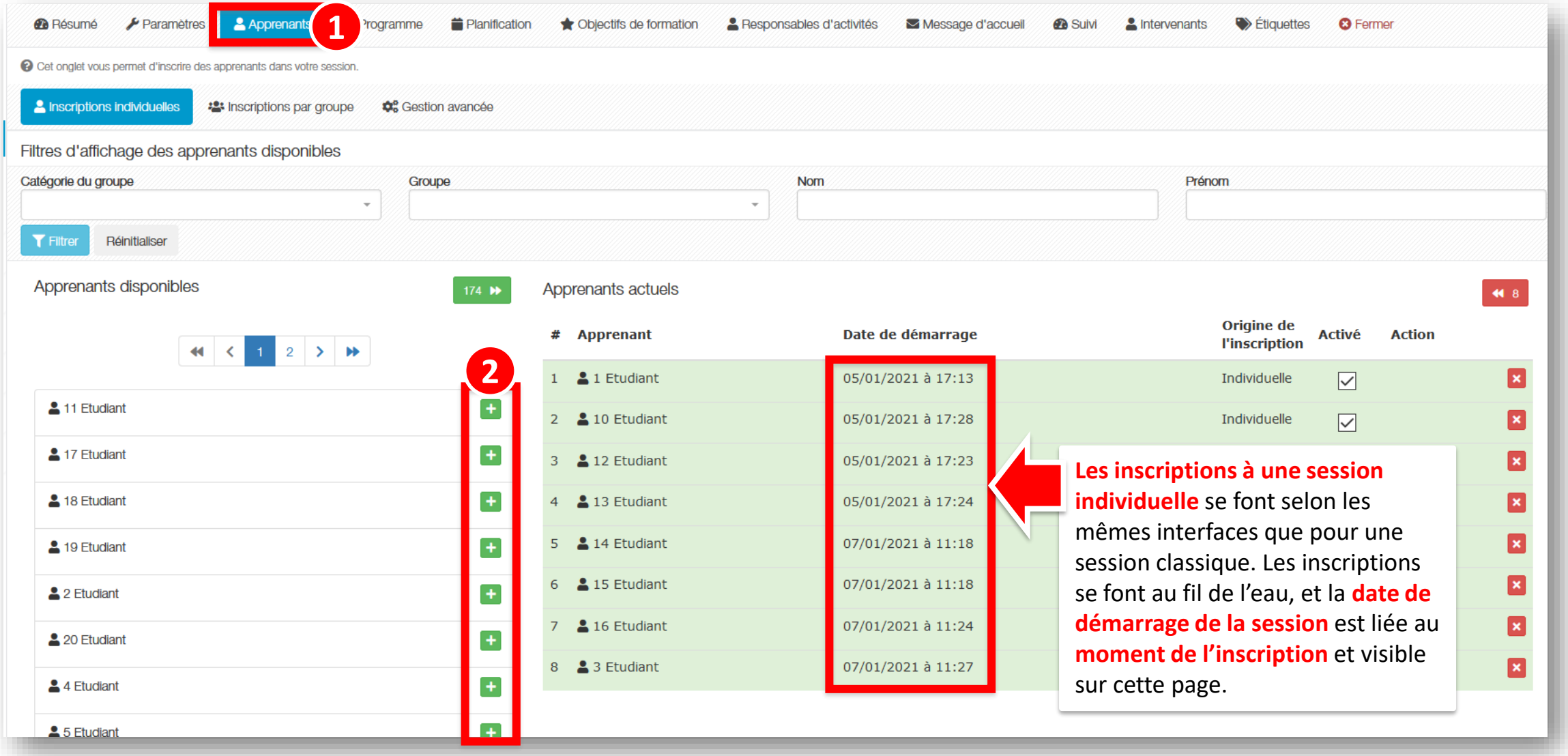

# Inscrire des apprenants

## à une session individuelle

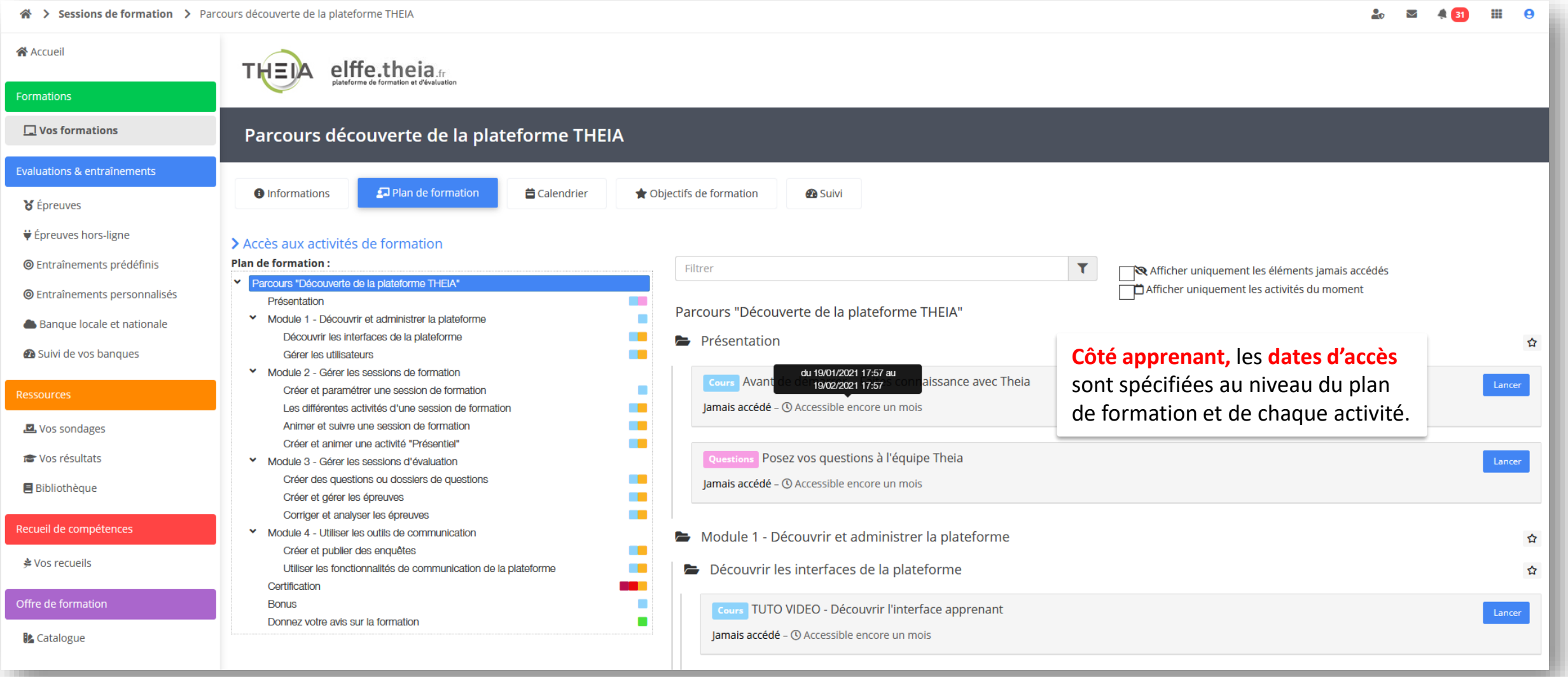


**Côté apprenant,** les **dates d'accès** sont spécifiées au niveau du plan de formation et de chaque activité.

# Créer, paramétrer et suivre des sessions « individuelles »

1. Pré-requis : créer un parcours d'activités
2. Créer la session individuelle
3. Ajouter le parcours d'activité
4. Inscrire des apprenants
5. Suivre les apprenants

# Suivi des apprenants

## dans une session individuelle

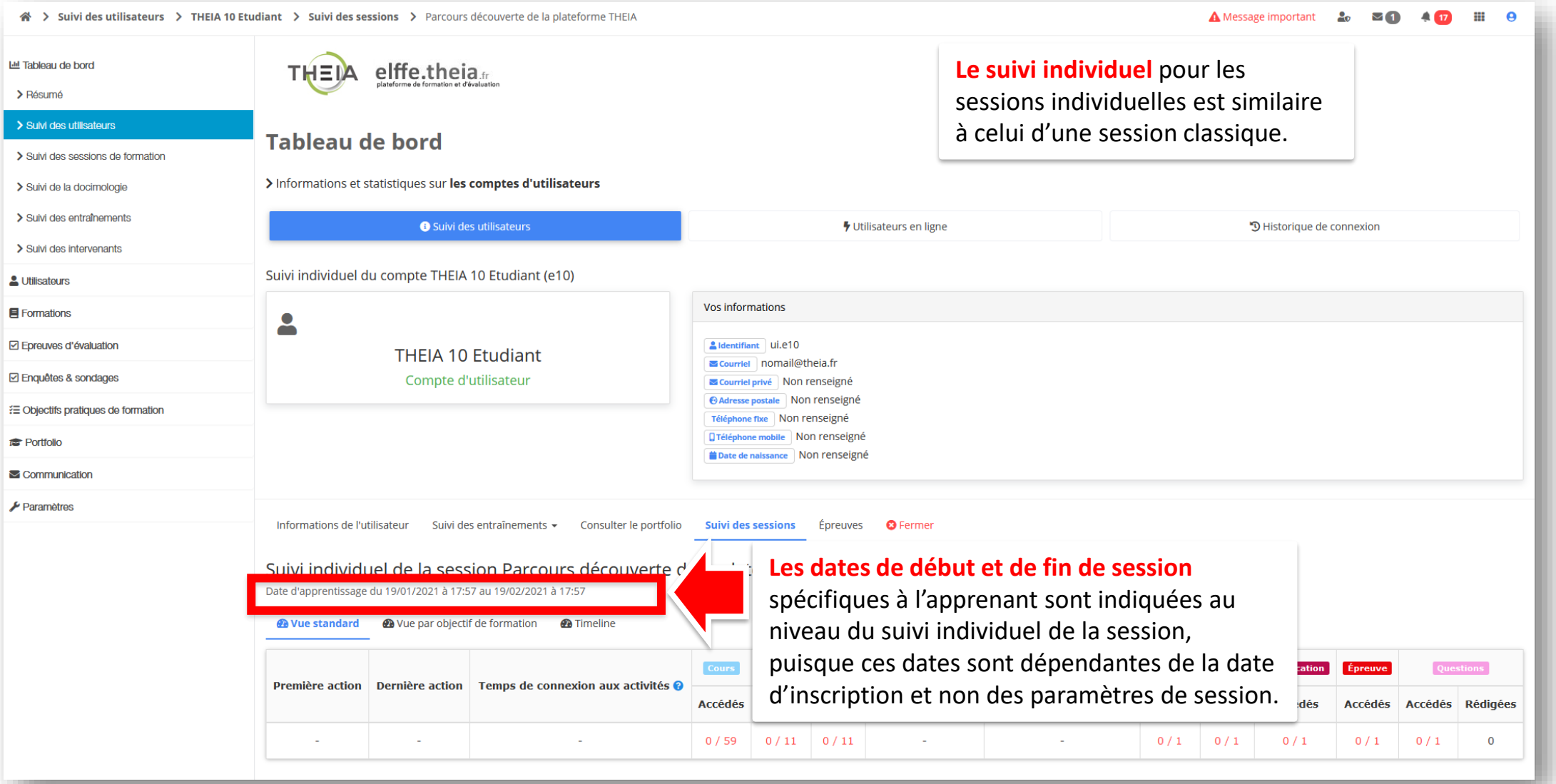


**Le suivi individuel** pour les sessions individuelles est similaire à celui d'une session classique.

**Les dates de début et de fin de session** spécifiques à l'apprenant sont indiquées au niveau du suivi individuel de la session, puisque ces dates sont dépendantes de la date d'inscription et non des paramètres de session.